BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°28 du 10 octobre 2024

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Cette fin de semaine s'annonce plutôt sèche avec une baisse des températures. Retour des averses en début de semaine prochaine avec un temps perturbé et une remontée des températures.

L'essentiel de la semaine	
	Carotte - céleri : toujours des captures de mouches de la carotte dans plusieurs secteurs. **Chou** : encore quelques chenilles et maladies à surveiller. **Poireau :** maladies à surveiller. Poursuite du vol de la mouche mineuse du poireau en vallée de Seine. **Salade :** peu de chenilles, des pucerons dans le Calvados et mildiou à surveiller.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2
CHOU - NAVET : 5
POIREAU : 9
SALADE : 12
Notes nationales biodiversité : 16
Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 16
Résistance aux produits phytosanitaires : 16

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Séminaire PARSADA : Prophylaxie, jusqu'où peut-on aller ?

https://ecophytopic.fr/seminaire-parsada-prophylaxie-jusquou-peut-aller

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
		Parcelles suivies			
14		2	3	/	Céleri : croissance du feuillage ou de la rave à récolte. Carotte : grossissement à récolte
76		1	2	/	
50	Mont Saint Michel	5	3	/	
	Créances	5	/	/	
	Surtainville	2	1	/	
	Val de Saire	4	/	3	
27	Vallée de Seine	/	/	1	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Val de Saire :

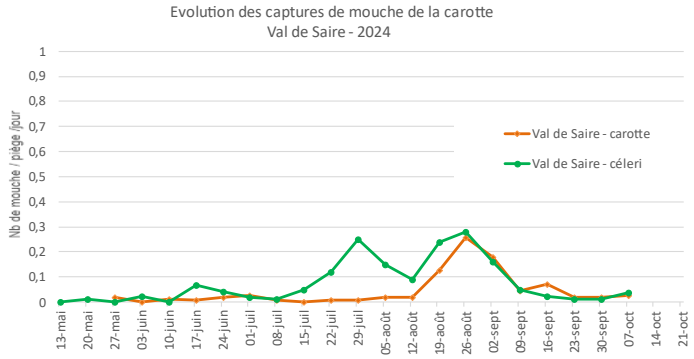

Surtainville :

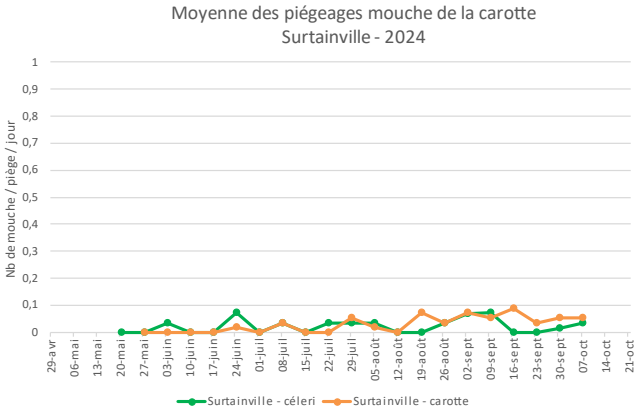

Créances :

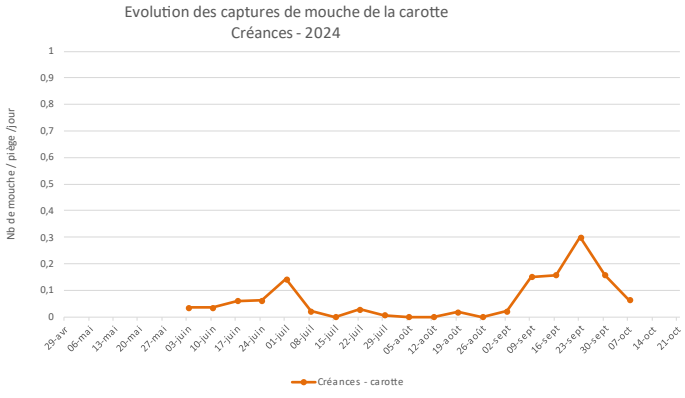

Mont Saint Michel :

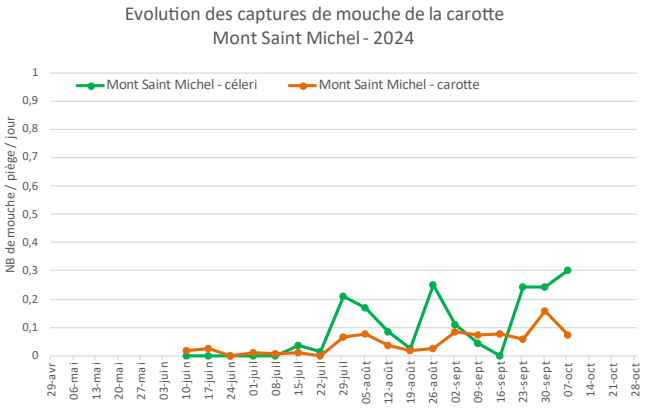

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Calvados :

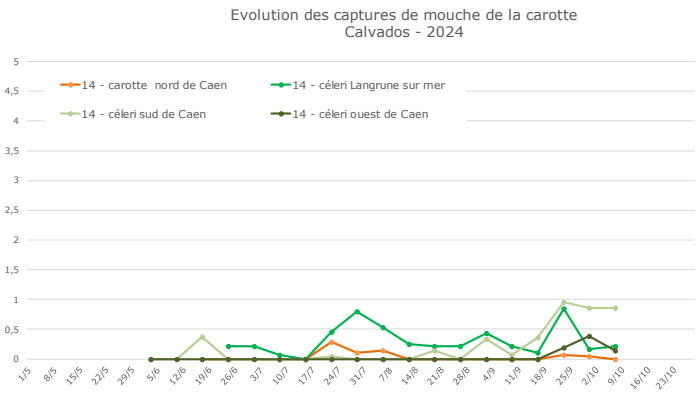

Ex-Haute-Normandie :

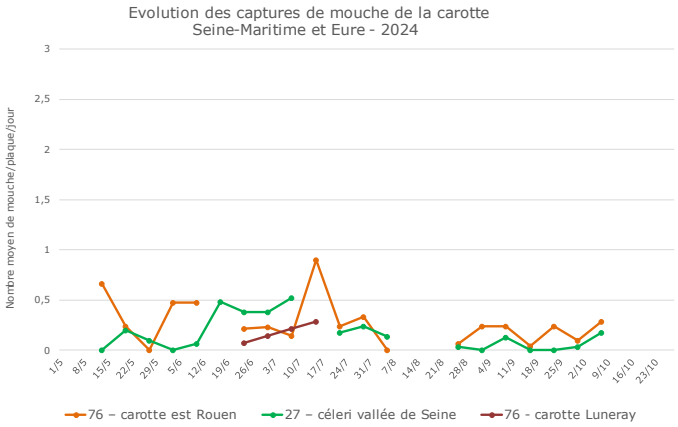

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Malgré les averses régulières, une activité de la mouche de la carotte est enregistrée dans certaines parcelles. En présence de mouches, le risque de développement de galeries est présent pour les parcelles de carotte à plus de trois semaines de la récolte. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures d'Apiacées sensibles.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Observation :
Aucune nouvelle galerie n'a été observée sur les céleris-branche du val de Saire.

Piégeage :
Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de céleris-branche du val de Saire.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :
Les captures sont nulles dans le val de Saire. Il n'y a pas de risque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Septoriose :

Observations :
Comme la semaine dernière, cette maladie est stable et concerne 90% des parcelles de céleris rave du réseau sur 1 à 80% de leur feuillage. Cette maladie est absente des parcelles de céleris-branche du réseau.

Foyer de septoriose

Nuisibilité :
Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23 °C. L'apparition des symptômes se fait sur les vieilles feuilles avec progression vers les jeunes feuilles et pétioles. Selon les conditions climatiques, les taches n'apparaissent que 7 à 14 jours après l'infection.
Les plantes infestées forment des foyers.

Evolution du risque :
Les conditions restent favorables à cette maladie. Surveillez les céleris-branche en cas de présence de fortes rosées ou d'irrigation.
Le risque reste moyen sur céleri-branche où les attaques dégradent le produit commercial.
Sur céleri rave, actuellement en fin de cycle, les dégâts sont limités à une faible diminution de calibre. Sauf en cas de retard de grossissement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).
- Il existe des différences de sensibilité variétale notamment en céleris branche.

Alternaria :

Observations :
Pas d'évolution depuis la semaine dernière. Cette maladie est observée dans la moitié des parcelles de carottes et notamment dans les plus précoces. Elle est notée sur 1 à 5% du feuillage.

Evolution du risque :
Avec l'humidité présente dans les parcelles, les conditions restent favorables. Cette maladie est à surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de forte rosée. L'irrigation est aussi un facteur favorisant.

Oïdium :

Observations :
Cette maladie est stable dans une parcelle de carotte du secteur de Créances

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie.

Sclérotinia :

Observations :
Cette maladie est observée dans une parcelle de céleris rave du Calvados.

Evolution du risque :
Son développement est favorisé par les conditions humides et reste inféodé à la parcelle.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*2 parcelles*	Choux : pommaison à récolte Navet : racine en cours de grossissement
14	Nord de Caen	*3 parcelles de choux de Milan et cabus*	
50	Mont Saint Michel	*2 parcelles de navet*	
	Val de Saire	*5 parcelles de choux* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de choux* *1 parcelle de navet*	

Aleurode :

Observations :
La présence d'aleurode (adultes et larves) est observée dans une parcelle du Calvados sur 100% des plantes. Les effectifs sont stables et sont de 20 individus par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les fréquentes averses et le temps frais limitent leur développement.
Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Peu à pas d'altises ont été observées cette semaine dans les parcelles du réseau quelle que soit la culture.

Evolution du risque :
Au vu de la météo de cette semaine et celle annoncée, il n'y a pas de risque d'infestation et la majorité des parcelles a dépassé le stade sensible.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Des chenilles (de noctuelle, de piéride du chou et de teigne) en fin de développement sont notées dans moins de la moitié des parcelles qui composent le réseau. Dans ces parcelles, elles sont notées sur 8 à 90% des choux.

Chenille de noctuelle (SILEBAN)

Evolution du risque :
Le risque de nouvelles pontes est maintenant nul. Les chenilles présentes actuellement dans les parcelles vont hiverner dans le sol. Il n'y a pas de risque pour les choux d'hiver et de printemps.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Observation :
Pas de nouvelles observations.

Piégeage :
Aucune capture dans les parcelles du réseau.

nb moyen de mouche du chou/bol/semaine	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41
Surtainville_chou	0	1	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0	0
Mt St Michel_navet	7	3	1	0,5	0,75	0

Evolution du risque :
Aucune mouche n'a été piégée. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons verts et cendrés :

Observation :
Des foyers de pucerons cendrés sont observés dans une parcelle située en vallée de Seine sur 10% des choux. Des pucerons parasités sont notés également.

Evolution du risque :
Malgré les averses défavorables à l'activité des pucerons, les foyers se maintiennent dans les parcelles. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les colonies ainsi que l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Limace :

Observation :
Comme la semaine dernière, des limaces sont présentes dans toutes les parcelles de navet du nord Cotentin sur 12 à 28% des plantes.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles, régulièrement humides, restent favorables à l'activité de ce ravageur. Observez vos jeunes plantules.

Pour en savoir plus :

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS — Note nationale BSV — Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Limaces : surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée

Note rédigée par la DGAI-SDQPV
Crédits photos : ACTA, OPIE, DGAI
Publication : octobre 2014

Alternaria sp. :

Observation :
Des taches d'*Alternaria* sp. sont notées dans cinq parcelles du réseau sur 32 à 100% des plantes.

Evolution du risque :
Les périodes humides liées aux averses, à l'irrigation, ou à la rosée sont des facteurs de risque. Les conditions climatiques régulièrement humides sont favorables au développement de cette maladie. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladie des taches noires :

Observation :
Cette maladie est observée dans six parcelles (nord Cotentin et Seine-Maritime) sur 10 à 40% des plantes. Ces taches sont en augmentation dans certaines parcelles.

Taches noires sur chou (SILEBAN)

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides restent favorables à la dispersion et au développement de cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.
Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*1 parcelle + 1 piégeage teigne en AB*	*De 9 feuilles à récolte*
14	Nord de Caen	*1 parcelle*	
50	Mont Saint Michel	*5 parcelles*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles plantées*	
	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	Créances	*5 parcelles plantées dont 1 en AB*	

Thrips :

Observations : cette semaine encore, les cornets étaient gorgés d'eau lors des comptages dans certaines parcelles.

	Semaine 40	Semaine 41
Mont Saint Michel	Présence dans 3 parcelles sur 4 à 48% des plants	Présence dans 4 parcelles sur 4 à 8 % des plants
Créances	Présence dans les 6 parcelles sur 56 à 100% des plants moyenne 86% de plantes atteintes	Présence dans les 5 parcelles sur 28 à 100% des plants moyenne 80% de plantes atteintes
Surtainville	Pas de comptage possible, pluie et eau dans les fûts	Présence sur 60 à 100 % des plants
Val de Saire	Pas de comptage possible, pluie et eau dans les fûts	Présence dans 5 parcelles sur 24 à 100% des plants moyenne 41% de plantes atteintes
Calvados	Présence sur 100% des plants	Présence sur 100% des plants
Seine-Maritime	Présence dans les 2 parcelles sur 40 à 50% des plants	/

Piégeage :
Les captures sont faibles sur l'ensemble des secteurs.

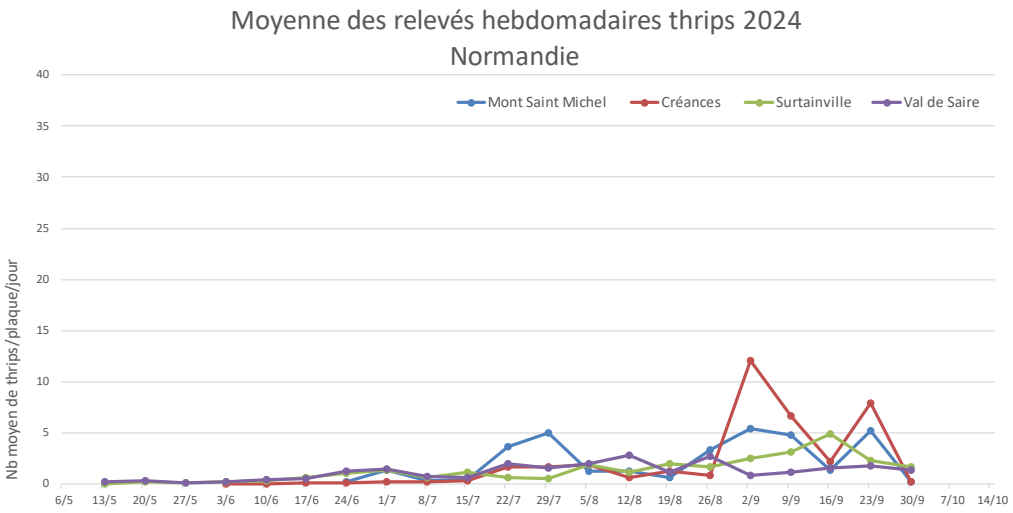

Evolution du risque :
Des populations sont installées dans les parcelles situées sur le secteur de Créances et de Surtainville et dans une moindre mesure dans celles du val de Saire. Observez vos parcelles lors des belles éclaircies, ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution de ces populations. Au vu des captures sur les plaques engluées, le risque de ré-infestation est quasi-nul.
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Teigne :

Observations :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :
Aucune capture pour ce dernier relevé.

Evolution du risque :
Aucune capture de teigne, **le risque est nul**. Les températures ne sont pas favorables à ce ravageur. Les pièges sont retirés des parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Observations :
Les piqures de nutrition se poursuivent en vallée de Seine.

Piqûres circulaires sur feuilles de poireaux

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau

Evolution du risque :
Le vol d'automne de la mineuse est en cours en vallée de Seine, le risque est important. **Observez** attentivement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Rouille :

Observation : augmentation des taches de rouille dans certaines parcelles du réseau.

% de plantes avec présence de pustules de rouille	Semaine 40	Semaine 41	Tendance
Mont Saint Michel	Pas de pustules récentes	Pustules récentes dans 1 parcelle sur 52% des plants	= à ↗
Créances	Dans 2 parcelles Sur 24 à 40% des plants	Dans 2 parcelles Sur 28 à 12% des plants	= à ↘
Surtainville	Dans 1 parcelle Sur 12% des plantes	Dans 2 parcelles Sur 12 à 16% des plants	= à ↗
Val de Saire	Dans 5 parcelles Sur 8 à 36% des plants	Dans 6 parcelles Sur 8 à 72% des plants	= à ↗
Calvados	0	0	=
Seine-Maritime	Dans 1 parcelle sur 20% des plantes	Dans 1 parcelle sur 90% des plantes	↗

Evolution du risque :
La forte humidité en parcelle, les averses de ce début de semaine et celles annoncées la semaine prochaine restent favorables à l'évolution de cette maladie. Surveillez vos parcelles. Le risque dépend de la sensibilité variétale, de l'irrigation et du créneau de production. Le risque est présent sur variétés sensibles.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :
Cette maladie est présente dans douze parcelles situées dans la Manche sur 1 à 100% des plantes atteintes.

Evolution du risque :
Les conditions annoncées restent favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*5 parcelles*	*De 12-18 feuilles à proche récolte*
76 - 27		*1 parcelle*	
50	Mont Saint Michel	*5 parcelles de laitues et 2 de frisées*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	

Limace :

Observations :
L'activité des limaces est observée dans deux parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Les conditions restent favorables à leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple, un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Thrips :

Observation :
Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ne sont pas favorables à leur installation, cependant certains d'entre eux peuvent être installés à l'intérieur des laitues en cours de pommaison où ils continuent leur activité. Pas de risque de nouvelles infestations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Noctuelles :

Autographa gamma :

Piégeage :
Les captures restent hétérogènes en fonction des secteurs.

nb moyen de papillon Ag/piège/semaine	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41
Surtainville	2,5	3	4,5	2	5,5	5
Val de Saire	4,5	4,5	3,25	5	4,6	3,5
Créances	16	3	12	18	12	1
Lingreville	0	2	0	2	0	0
Mont Saint Michel	9,5	5	6,5	11,5	6	10
Calvados	0	2,5	12	8,5	8	21

Helicoperva armigera :

Piégeage :
Des captures de ce papillon sont enregistrées dans tous les secteurs.

Nb papillon Ha/ piège / semaine	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41
Mont Saint Michel	11	3	2	3	5	0
Calvados	2	1	0	0	1	1
Vallée de Seine	9	0	0	0	1	0

Adulte de noctuelle gamma et adulte de noctuelle *H. armigera*

Observations :
Des chenilles ont été observées :
- Créances : dans 1 parcelle sur 4% des plantes.
- Surtainville : dans 1 parcelle sur 4% des plantes.

Evolution du risque :
La présence de chenille est en recul dans les parcelles du réseau.
Les conditions climatiques restent favorables à l'activité des chenilles. En l'absence de ponte et de chenille, le risque est faible. Le risque de nouvelles pontes devient globalement faible.

Jeune chenille *d'Helicoperva armigera* dans 'Iceberg' et dégâts

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pucerons :

Observation :
La présence de colonies de pucerons est toujours notée dans trois parcelles du Calvados sur 8 à 100% des laitues notées.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère à l'automne.

Résistance : R
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Malgré les fréquentes averses, des colonies sont présentes dans certaines parcelles du réseau. Surveiller régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et la présence de la faune auxiliaire.

Mildiou :

Observations :
Cette maladie est notée dans deux parcelles sur des variétés sensibles sur 4 à 5 % des laitues.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Restez vigilants et surveillez vos parcelles, notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Les conditions climatiques restent favorables.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Bactériose

Observations :
La présence de bactériose est en recul, elle est notée dans deux parcelles contre quatre la semaine dernière.

Taches de bactérioses

Pour en savoir plus :
https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.

Evolution du risque :
Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides. Les conditions restent favorables à leur développement.

Pourriture basale : botrytis et sclérotinia

Observations :
Ces maladies sont présentes ponctuellement.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques annoncées restent favorables à leur développement notamment sur les stades proches de la récolte du fait de la forte humidité présente.
Pour le sclérotinia, le risque est inféodé à la parcelle.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Notes nationales biodiversité :

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

B

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

R

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs